

Pôle d'Echanges Multimodal -Gare de Montastruc-la-Conseillère

Point d'étape après 2 mois de travaux



Après 2 mois de travaux, le projet respecte le planning initial prévu, qui prévoit la mise à disposition du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) à destination des usagers des TER pour la fin juin 2023.

Le cahier des charges de ce projet privilégie le choix de solutions techniques visant à prendre en considération :

ENVIRONNEMENT

- * Avec le Choix d'une solution technique alternative à l'enrobé à chaud afin de limiter les îlots de chaleur. La solution retenue consiste à la mise en place de dalles alvéolaires en polyéthylène recyclé sur les places de stationnement ,avec remplissage en graves concassées favorisant l'infiltration dans le sol. Cette technologie permet de rendre les parkings perméables.
- * Les trottoirs et parvis seront réalisés en enrobé clair afin de limiter la réverbération de chaleur.
- * Plantation d'une vingtaine d'arbres sur les aires de stationnement. Avec l'aide de paysagistes.Le choix privilégie des plantations de chêne vert, espèce d'arbres à feuillage persistant, issue des régions Méditerranéennes, adaptée à la sécheresse et au soleil, peu gourmande en eau.



SÉCURISATION DES PASSAGES PIETONS

- * Sur la Route Départementale 32 – Chemin de ronde : Installation de bornes piétons lumineuses à haute Visibilité

(LED de couleur bleue) pour sécuriser le passage piéton situé au droit du bâtiment de la gare.

- * Création d'un plateau surélevé pour ralentir la vitesse des véhicules.



SAUVEGARDE et MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

- * Dégagement et remise en état du mur en briques situé face à la gare qui conforte le talus coté village. Cet ouvrage ,qui était enfouis sous la végétation depuis plusieurs

décennies, a été réalisé en 1864 lors de la construction de la ligne ferroviaire par la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans.

